

Avant-propos

L'évaluation joue un rôle central pour éclairer la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats, plus équitables et plus durables. Les données issues de l'évaluation et la réflexion critique que cette dernière peut favoriser sont essentielles pour aider les décideurs et les différents acteurs à faire en sorte que ces politiques et programmes se traduisent par des résultats positifs et durables pour les populations et la planète.

Dans le but de promouvoir la pratique de l'évaluation, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié, en 1991, les définitions de cinq critères d'évaluation. Depuis 30 ans, ces critères orientent la conception et l'évolution des évaluations dans le domaine du développement international. Ils sont largement reconnus pour le rôle qu'ils jouent dans l'amélioration de la qualité des pratiques d'évaluation et leur caractère collaboratif. Ils ont permis à une diversité d'organisations de concevoir et mener des évaluations qui correspondent bien aux besoins des décideurs, et dont les résultats, qu'ils soient escomptés ou bien inattendus, apportent des données et des éclairages utiles.

Les cinq critères du CAD ont fait l'objet d'une révision en 2018-19. Le processus a mis à profit près de trois décennies d'apprentissage par les membres du Réseau du CAD sur l'évaluation du développement (EvalNet) et la communauté mondiale de l'évaluation en général. Il s'appuyait sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), et sur l'Accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Une nouvelle série de définitions, assortie de deux principes d'utilisation, a été publiée en décembre 2019.

Les présentes Orientations complètent les définitions des critères et leurs principes d'utilisation. Elles visent à favoriser une application réfléchie des critères, adaptée aux différents contextes. Augmentées de questions et d'exemples, les Orientations encouragent la réflexion critique et une analyse nuancée. Elles aideront les lecteurs dans la recherche de moyens d'interpréter et d'appliquer les critères afin d'améliorer la qualité de leurs évaluations et de promouvoir plus efficacement l'apprentissage et l'exercice de la redevabilité.

L'apprentissage relatif à l'utilisation optimale de ces critères révisés – dans la coopération internationale pour le développement mais aussi dans d'autres domaines – n'en est qu'à ses prémices. Le but est de continuer de recueillir enseignements et éclairages au fil de leur utilisation et de revoir ces Orientations à la lumière de l'expérience collective et du retour d'information de la communauté mondiale de l'évaluation. À cet égard, les leçons tirées des nouvelles façons d'utiliser les critères en tenant compte des principes du Programme 2030 seront particulièrement utiles – par exemple, les évaluations participatives ou centrées sur les droits de la personne, les évaluations de processus de changement complexes, ou encore celles qui prennent en compte les synergies et les arbitrages selon une approche globale.

Remerciements

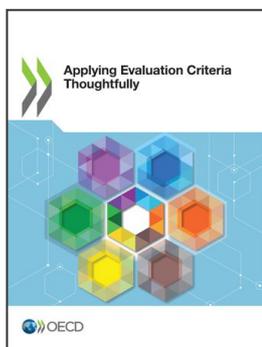
Le Secrétariat tient à remercier la communauté mondiale de l'évaluation pour la richesse des discussions et des débats consacrés aux critères au cours de la période 2017-19, lesquels ont contribué à établir la nécessité d'élaborer ces Orientations et à en définir le contenu. En particulier, les participants à la conférence sur les Capacités nationales d'évaluation (CNE), le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG) ont été des partenaires clés dans le processus d'adaptation des critères, et nombre de leurs membres ont apporté des contributions qui sont prises en compte dans ce document. Le Secrétariat exprime sa reconnaissance aux partenaires d'évaluation du monde entier pour leurs contributions et se réjouit à la perspective d'autres discussions pour développer davantage ces Orientations, qui constituent pour l'heure un document de travail.

Les Orientations prennent en compte les nombreuses contributions des membres du Réseau sur l'évaluation du développement (EvalNet), un organe subsidiaire du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les membres d'EvalNet ont apporté maints commentaires et éclairages utiles au sujet des projets de définitions des critères, et ont eu des débats approfondis sur les notions présentées dans ce document – processus qui, souvent, a nécessité de longues discussions au sein des organismes et ministères membres, ainsi que des consultations avec les parties prenantes de l'évaluation du développement. Les membres d'EvalNet ont partagé leurs propres expériences et difficultés, exemples concrets à l'appui, ce qui a permis de donner corps au document. Le Groupe de travail d'EvalNet sur l'égalité femmes-hommes a contribué à l'élaboration des éléments portant sur cette thématique. Le Secrétariat remercie également vivement le Président d'EvalNet, Per Øyvind Bastøe, pour le rôle central qu'il a joué en guidant le processus d'adaptation et l'élaboration de ces Orientations.

Pour l'OCDE, Megan Grace Kennedy-Chouane a piloté le processus d'élaboration de ces Orientations, avec le concours et la contribution de Rahul Malhotra, Hans Lundgren, Alison Pollard, Ola Kasneci et Yee King Ho. De nombreux autres collègues de la Direction de la coopération pour le développement ont formulé des observations sur les versions précédentes du document. Andrew Brenner et Suzanne Parandian ont apporté des commentaires d'ordre éditorial. Stephanie Coic et TFK se sont chargés de la conception graphique des images et des graphiques.

Ima Bishop, Joe Watkins et Nick York (IOD PARC) ont rédigé le projet d'Orientations et apporté de précieuses contributions à son contenu. Julia Betts a revu le document et formulé des observations en retour, après avoir largement contribué au processus de révision des critères initiaux et à l'élaboration et la conceptualisation des nouvelles définitions.

La version française a été traduite par l'OCDE. Le Secrétariat remercie également l'Évaluation indépendante du développement (IDEV) de la Banque africaine de développement et Mirianaud Oswald Agbadome pour la révision et la finalisation du document.



Extrait de :
Applying Evaluation Criteria Thoughtfully

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/543e84ed-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Avant-propos », dans *Applying Evaluation Criteria Thoughtfully*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/53036677-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.